

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du mardi 17 décembre 2013

L'an deux mille treize, le dix-sept décembre à vingt heures trente, les délégués de la communauté de communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Maison des Services en séance publique sous la présidence de M STOURME.

Présents : Mesdames et Messieurs, BERTHELOT Albert, CAMPENON Hervé, DARRICAU Jean-Pierre, DENEST Bernard, GIROUD Christian, HUSSON Olivier, LAB Brigitte, LAFORGE Martine, MICHARD Céline, PERIGAULT Isabelle, PIOT Valérie, PRUDON Michel, STOURME Patrick.

<u>Absents excusés</u> : M DELAUAUX Jean-Claude	- pouvoir à M DENEST Bernard
Mme LEPESME Chantal	- pouvoir à M STOURME Patrick
Mme LEVAILLANT Pascale	- pouvoir à M DARRICAU Jean-Pierre
M PERCIK Patrick	- pouvoir à Mme MICHARD Céline

Absents excusés : Mme GOASDOUE Bernadette, Mme PLATEL Veronique, Mme DUBUIS Simone, M MENESTRET Yannick, Mme DUTORDOIR Monique, M BEAUGRAND Etienne, M FOREST Gilles, Mme LARMURIER Isabelle.

Absents: M JENNEPIN Eric, M SPITAEELS Jérôme, M. VERSAULT Albert.

Secrétaire de séance :

Date de convocation : 10 décembre 2013

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres votants : 0

Assistait également à la réunion : Mme Casafina Directrice Générale des Services.

Le quorum n'est pas atteint, le Président convoque à nouveau le Conseil Communautaire pour le lundi 23 décembre à 18h.

Le Président donne la parole à M DEXEMPLE Olivier, agent recruté en emploi-aidé, depuis le 19 août dernier afin qu'il présente l'ensemble de ses missions :

« **+de services au public** »

M DEXEMPLE a su développer le service rendu à la population qui éprouve des difficultés face aux demandes administratives en tous genres. Il a multiplié la communication de proximité et le partenariat avec les mairies et les opérateurs. A ce jour il a reçu environ 30 personnes dont la majeure partie de demandes a été solutionnée positivement.

Gestion du matériel mutualisé.

Gestion du parc informatique.

Gestion des salles pour les réunions.

La séance est levée à 21heures